



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-18071>

Département(s) de publication : 30

Annonce n° 26-18071

Fournitures

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 26-7774

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville de Nîmes (30)

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 21300189400012

Ville : Nîmes Cedex 9

Code postal : 30947

Groupeement de commandes : Non

Département(s) de publication : 30

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : LOCATION DE BUNGALOWS LOGES, SANISETTES AUTONOMES ET MODULES SANITAIRES POUR LES ARENES DE NIMES ET LOCATION DE BUNGALOWS POUR MANIFESTATIONS DIVERSES DANS D'AUTRES LIEUX DE LA VILLE DE NIMES. Visite obligatoire. Cf. RC pour modalités.

Code CPV principal - Descripteur principal : 31731100

Type de marché : Fournitures

Description succincte du marché : La Ville de Nîmes souhaite installer pour les manifestations dans les Arènes, des bungalows qui composent l'espace loge des artistes de renommée internationale, délimité par une palissade sur le Parvis des Arènes pour les concerts lors de la saison estivale, mais aussi dans le cadre plus général des différentes manifestations (artistiques, culturelles ou sportives) organisée par la ville de Nîmes ainsi que la location de sanisettes autonomes et modules sanitaires. Elle souhaite aussi installer des bungalows pour des manifestations diverses dans d'autres lieux de la ville de Nîmes. Dans le cadre de cette consultation, la ville de Nîmes agit en tant que pouvoir adjudicateur. Il y a 4 lots définis ci-après. L'ensemble des prestations sera rémunéré par application des prix unitaires aux quantités réellement exécutées. L'accord cadre court jusqu'au 31 décembre 2026. Il n'est pas reconductible.

Critères d'attribution : Les critères d'attribution sont définis dans le règlement de la consultation.

Section 4 - Informations rectificatives

- Dans la section 5 "Information sur les lots", dans le LOT 04, au lieu de lire "Location, transport aller-retour, mise en place et enlèvement, vidange de modules sanitaires pour les Arènes de Nîmes", il faut lire : "Location, transport aller-retour, mise en place et enlèvement, entretien de modules sanitaires pour les arènes de Nîmes"

Date d'envoi du présent avis à la publication : 20/02/2026